Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: quatrième amendement

2001/0101(CNS) - 02/10/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la conclusion du quatrième amendement au protocole de Montréal (procédure sans débat).